

NAPOLEON BONAPARTE ET L'OPERA

Napoléon ! Comme un coup de trompette, ce nom glorieux retentira toujours, dans la nuit des âges ! Quelque opinion qu'on puisse avoir sur le guerrier, le diplomate, le légiste, le politicien, le général victorieux ou le souverain puissant, personne ne saurait aujourd'hui nier le génie extraordinaire qui fit, en moins de vingt ans, d'un petit lieutenant d'artillerie, un véritable *surhomme*. La figure de Bonaparte, éclairée à la lumière de l'Histoire, impose partout le respect et l'admiration. Depuis qu'on a fait bon marché des légendes ridicules attachées à la personne du capitaine républicain, du Consul réformateur, de l'Empereur absolu, un grand esprit de justice s'est emparé des commentateurs d'une existence qui tient du prodige. Qu'il s'agisse du soldat, du mémorialiste, du philosophe, du psychologue, du journaliste ou du défenseur des Arts, tous les vrais historiens se refusant à faire état de *souvenirs* fournis par des contemporains animés de rancune, de malveillance et de parti-pris, se sont appliqués à faire ressortir les traits dominants d'une physionomie complexe en apparence et très simplement humaine au fond. Mais, quoi qu'on ait fait, il est faux de dire que rien de ce qui concerne le génie de Napoléon n'est resté dans l'ombre. Personnellement, j'ai appris à connaître, après de longues et minutieuses recherches, un Bonaparte dont certains spécialistes du théâtre n'ont parlé que très superficiellement, parce qu'ils ont ignoré les admirables éléments de démonstration que m'ont fourni les minutes du Ministère de l'Intérieur, des rapports inédits de la Préfecture de Police et surtout les Archives de l'Opéra. J'ai établi, rectifiant d'innombrables erreurs, la liste complète de tous les spectacles auxquels assista Napoléon et, grâce à la découverte d'un répertoire journalier tenu par Grégoire, secrétaire de la Musique particulière du Premier Consul et de l'Empereur, j'ai relevé tous les concerts et spectacles privés donnés dans les diverses résidences consulaires ou impériales. J'ai aussi, en copiant méthodiquement des milliers de pièces inédites destinées à un ouvrage définitif, établi que Bonaparte d'abord, Napoléon ensuite, fut, pendant plus de douze ans, le véritable directeur de l'Opéra et qu'il fit de son théâtre de prédilection, le tremplin de sa popularité.

A l'occasion du Centenaire de la mort du

grand homme, je crois intéressant, en dépit de l'exiguité du cadre d'un article, de montrer, preuves à l'appui, un Napoléon inconnu, ne négligeant aucun des menus détails d'une administration aux rouages compliqués et qui, à première vue, sortait de sa compétence.

C'est en décembre 1799, dès qu'il est nommé Premier Consul, que Bonaparte s'occupe du Théâtre de la République et des Arts. Tous les ordres expédiés par le Préfet de Police sont inspirés par lui. Déjà, le 18 Brumaire, malgré la gravité de l'heure, il fait signifier par le général Morand aux directeurs de spectacles la note suivante : « Conformément aux ordres du général en chef Buonaparte, je vous invite à ne point donner relâche aujourd'hui et vous préviens, d'après ces ordres, que vous serez à l'amende en cas de contravention ».

Dans le courant de janvier 1800, il place la femme du cocher de Joséphine comme ouvreuse de loges au Théâtre des Arts. C'est une créature dévouée qu'il met ainsi dans la place. Le 21 avril, il exige que chaque lundi matin le répertoire de la semaine soit mis sous ses yeux : « Il n'y a aucune raison, dit aux Entrepreneurs de l'Opéra le Préfet de Police Dubois, pour éluder l'exécution d'un pareil ordre ». Et il arrive qu'il modifie souvent ce répertoire. Le 5 mai, à la veille même de partir pour la deuxième campagne d'Italie, Bonaparte assiste à la première d'*Hécube*.

Désormais, chaque fois qu'il prendra le commandement de ses troupes et chaque fois qu'il reviendra chargé de lauriers, il se montrera à l'Opéra, pour recevoir du public des marques d'approbation dans le premier cas et, dans le second, des preuves d'admiration enthousiaste. C'est ainsi qu'après Marengo, il entendra *Adrien* et permettra qu'un « Chant de Victoire » soit intercalé dans le premier acte de la *Dansomanie*.

Le 4 mai, par l'intermédiaire de son frère Lucien, qu'il a nommé depuis deux mois au poste de Ministre de l'Intérieur, il fait dire à l'agent-comptable du Théâtre des Arts, au sujet d'un artiste de l'ancien régime : « D'après les services que le citoyen Gélin a rendus au Théâtre des Arts et par égard pour les malheurs qu'il a éprouvés, j'ai arrêté qu'il jouirait d'une pension de 50 francs par mois ». C'est là un tout petit détail, mais qui a son prix, d'autant plus que la situation de l'Opéra est fort embarrassée. Sous le Directoire, ce théâtre a été privé de ses principales ressources, par l'abus qu'on a fait d'un service gratuit de loges,

de places de parterre et de quatrièmes. Alors le Premier Consul prend une mesure énergique, fin octobre. Il ordonne que, dorénavant, toutes les loges seront payées et les entrées gratuites supprimées. Malgré les réclamations qui abondent, Bonaparte ne cède que sur le point des places gratuites, utiles dans une certaine mesure, « à la grandeur et à l'éclat des spectacles ». Et, donnant l'exemple, il fait payer sa propre loge par son Intendant, à partir du 21 janvier 1801.

Le 25 décembre 1800, ayant échappé miraculeusement la veille à la machine infernale de la rue Saint-Nicaise, le Premier Consul apprend que dans la nuit du 24 au 25, après la représentation de *La Création du Monde*, de Haydn, à laquelle, impassible au milieu de l'émotion général, il a assisté, une fête a été donnée dans l'intérieur de l'Opéra. Un repas a été suivi d'un bal très illuminé. Blessé qu'un semblable fait se soit produit dans une telle circonstance, il fait sévir la police et menacer les Administrateurs coupables de négligence ou peut-être complices.

Cette année-là, très épris de la Malmaison, où il se rend fréquemment, le Premier Consul semble négliger l'Opéra. Il n'y paraît, en effet, que le 12 juillet et le 21 septembre. Mais il est renseigné journalement par des rapports d'inspecteurs.

Au commencement de 1802, il veut que Jarry, un grenadier de sa garde consulaire, réformé pour blessure, soit placé, ainsi que sa mère et sa sœur, dans des emplois subalternes au Théâtre des Arts et comme on lui affirme que l'ouvreuse de sa loge est une *tricoteuse* dangereuse, il la fait déplacer simplement. Toutefois il dicte une « Note de service » ordonnant que l'on s'occupe, *mais secrètement*, de la sûreté du Premier Consul, qu'on lui soumette les poèmes des pièces et ballets nouveaux, que l'on substitue à l'Administration du Théâtre des Arts une autre Administration plus active, qu'on lui remette la liste des personnes qui ont encore leurs entrées à l'Opéra, avec le motif de cette faveur ; qu'on révise la liste des pensions, etc., etc. C'est sa direction effective qui s'accentue.

Lorsqu'il s'agit d'ouvrir un plébiscite sur la question de confier le Consulat à vie à Bonaparte, celui-ci désire connaître le vœu des artistes et employés de l'Opéra. Un registre est ouvert au Secrétariat et le 20 mai porté à Roederer, couvert de 305 signatures, toutes pour l'affirmative.

Cependant, les artistes, chanteurs et danseurs, fomentent des intrigues, se disputent des droits de priorité, échappent souvent à leurs devoirs. Furieux, Bonaparte projette ouvertement de mettre un militaire à la tête de l'Opéra. Cette menace produit un effet salutaire. Aussi, le 25 novembre, le Premier Consul se borne-t-il, par arrêté, à mettre le Théâtre des Arts sous l'autorité immédiate du premier Préfet du Palais. « Cet événement, écrit alors le directeur Bonet à M. de Luçay, comblera de joie les artistes de ce théâtre, ranimera leur zèle et leur courage, et il vous sera facile, plus qu'à personne, d'élever ce spectacle célèbre au plus haut degré de splendeur ».

Alors que tout semblait tranquille, le 3 décembre, une artiste du chant, Elise Henry, rédige pour le Premier Consul un mémoire dans lequel elle parle de persécutions. Elle se plaint d'être supplantée par la jeune M^{me} Branchu. Le Gouvernement (Bonaparte évidemment) se plaint qu'on ne voie pas assez souvent cette artiste. Or elle a pris les rôles de M^{mes} Maillard, Armand et les siens. « Ordonnez, conclut-elle, que le désordre et les persécutions cessent ! Les Arts aiment la paix ; ceux d'imitation surtout ont besoin d'un esprit libre. Les discussions et les chagrins glacent l'imagination, qui doit s'exalter pour être à la hauteur des grands personnages que nous devons représenter, et le feu qui doit embraser un véritable artiste s'éteint ». Elise Henry avait eu tort de viser M^{me} Branchu que Bonaparte avait « honoré de ses faveurs », tant sa belle voix touchait ses fibres les plus secrètes. La cantatrice « policière » perdit sa place, mais le Premier Consul, néanmoins, mit à profit ses délations, en ce qui touchait le côté administratif et directorial.

Le 17 décembre, M. de Luçay établit qu'en l'an X l'Opéra a coûté 823.000 francs. Bonaparte déclare qu'il n'accordera plus, à l'avenir, que 700.000 francs. « On y peut parvenir en réduisant le nombre des loges accordées aux autorités, en réduisant les entrées gratuites, en construisant aux quatrièmes rangées de petites loges que le public s'empressera de louer parce qu'elles ne seront pas chères et que l'on n'y sera pas en représentation, en acquérant un terrain contigu à l'Opéra qui servirait de dépôt des décorations et qui permettrait de donner dans les Magasins des fêtes nationales de grands ateliers de peinture dont on manque, en multipliant les représentations, en montant souvent des ouvrages nou-

veaux sans en hasarder qui ne soient garantis par toutes les apparences du succès, enfin en donnant à ce spectacle une grande magnificence à laquelle contribueront de fortes rentrées et une sage économie ».

L'économie, c'est le grand souci constant de Bonaparte. Aussi se fait-il donner l'état des loges occupées encore gratuitement par les autorités constituées et décide qu'à partir du 22 décembre, les fonctionnaires qui désiraient conserver ces loges seront tenus d'en payer le prix. Sauf le Préfet de Police, dont la loge de 4.500 francs est prélevée sur les fonds de la police, chacun paiera donc ses places, y compris Cambacérès et Lebrun, second et troisième Consuls. Les fonctionnaires sont prévenus par de Luçay qui écrit au nouveau directeur, Morel, sur ordre de Bonaparte : « La seule mesure qui vous reste à prendre est de faire fermer leurs loges ». D'ailleurs, le Premier Consul, à lui seul, verse 16.000 francs pour deux loges de rez-de-chaussée et deux de premières. Cette mesure radicale allait faire rentrer plus de 80.000 francs dans la caisse du Théâtre.

Par une négligence que n'aurait point tolérée Bonaparte, s'il l'avait connue, les loges du Premier Consul n'étaient point encore soldées le 11 janvier 1803. Morel demande alors au Préfet du Palais à qui il doit s'adresser. A l'Intendant, évidemment, qui dispose lui-même d'une loge de trois places à 1.500 francs portée au compte de la Maison consulaire.

Le 17 janvier 1803, le maître, désormais absolu, mais toujours juste et prévenant, réclame la liste des auteurs et compositeurs qui ont le droit de conserver leurs entrées gratuites et il prie Morel « de faire passer à toutes les personnes qui se trouvent privées de leurs entrées, l'ordre du Premier Consul, afin de leur éviter le désagrément de se présenter au théâtre où elles éprouveraient un refus ».

Toujours très bien renseigné sur tous les points, au début de février, Bonaparte s'en prend à de Luçay de ce que l'Opéra est, plus que jamais, « un repaire d'abus et de négligences ». Et le Préfet d'écrire sur-le-champ au Directeur : « Il est urgent, citoyen, que vous fassiez cesser ce relâchement dans les devoirs qui, s'il continuait, me forcerait à des mesures sévères. Employez auprès des premiers artistes tous les moyens propres à aiguillonner leur zèle et à les intéresser à la prospérité d'un théâtre auquel ils doivent leur réputation et leur état. Prenez surtout les mesures néces-

saires pour qu'aucun ouvrage ne soit porté sur le répertoire sans être assuré, pour chaque rôle, d'un double prêt à le remplir au besoin. Prescrivez aux chefs des chœurs d'exercer avec plus de soin et d'assiduité les artistes placés sous leur inspection et veillez, je vous prie, à ce que l'ordre et l'activité règnent dans toutes les parties du service ».

Voici encore une lettre du Préfet du Palais à Morel (20 juin), visiblement inspirée, sinon dictée par Bonaparte :

« Vous m'annoncez, citoyen Directeur, par votre lettre du 23 Prairial, que l'opéra d'*Anacréon chez lui* sera bientôt en état de paraître, et vous négligez une opération qui aurait dû précéder toutes les autres, la mise d'aucun ouvrage ne peut être ordonnée, que l'aperçu de la dépense n'ait été fourni au Premier Consul et approuvée par lui ; tel est le texte précis de l'article 5 de l'arrêté du 20 Nivôse. Par mon arrêté du 11 Prairial, sur votre rapport du 9, en autorisant les travaux nécessaires pour la mise de *Mahomet II*, concurremment avec ceux relatifs à *Anacréon*, je vous prescrivais de me soumettre préalablement l'aperçu de la dépense de ces deux ouvrages. C'est ce dont il faut avant tout s'occuper. Je vous réitère ma demande et vous recommande de ne plus à l'avenir me mettre dans le cas de multiplier la correspondance pour le même objet. Ce n'est qu'en suivant avec exactitude et pied à pied les opérations, qui nous sont réciproquement déférées, et en nous conformant strictement aux formes prescrites que nous pourrons parvenir au but que se propose une bonne administration : la splendeur de l'établissement qui lui est confié ».

Mme Bonaparte, qui a été la première à vouloir que le Théâtre des Arts devint le Temple de la gloire de son mari, exprime parfois directement son désir. Elle a fait demander vers la mi-novembre par Mme de Luçay, une de ses dames du Palais, que l'on donnât bientôt *Saul*. Lays, qu'on est allé relancer à Ville-d'Avray, a mis de l'empressement à complaire à Joséphine. Et Morel propose un vendredi, parce que Mme Bonaparte reçoit le mardi. La représentation prévue pour le 30 n'est donnée que le 4 décembre, devant Bonaparte et sa femme.

Le 23 janvier 1804, redevenu directeur de l'Opéra, Bonet de Treiches, informe de Luçay que « des agents de l'étranger sont en activité journalière pour offrir aux artistes de grands avantages. Ceux qui composent le Théâtre des Arts ne cherchent qu'à acquérir une gloire

personnelle et pécuniaire. Cet égoïsme prend sa source dans une indépendance que la Révolution a mise à la place de cette soumission et de cet attachement que l'autorité fortifiait sous des lois sévères... C'est ainsi que se décomposent ici les éléments constitutifs de ce spectacle, l'attachement à l'autorité consulaire, qui devrait remplacer celui que la précédente commandait et obtenait... Le mal exige un très prompt remède ». Silence de Bonaparte. Le 15 février, devant des difficultés grandissantes, Bonet insiste : « Il est instant de démontrer au Gouvernement (Bonaparte) l'importance des pertes dont il est menacé. Je vous prie de vouloir bien prémunir le Premier Consul contre le danger d'accorder aux artistes des congés qui, en diminuant le nombre des sujets très essentiellement utiles, mettraient souvent le Directeur dans la nécessité d'interrompre le cours des représentations ».

Mais l'attention de Bonaparte est attirée par la conspiration de Cadoudal et de Pichegru, par l'arrestation du duc d'Enghien et son exécution. Alors, le 9 mars, Bonet traite des moyens de mettre un terme aux maux que le relâchement et l'insubordination font à l'Opéra. Il voudrait que fussent rétablis les appontements fixes et les « feux », ces derniers devant la récompense du zèle, du travail et de l'activité. « Il est nécessaire d'obtenir du Premier Consul un ordre formel et d'employer ce moyen pour mettre un terme à la paresse et à la mauvaise volonté ».

Martial TENEZO.
Bibliothécaire de l'Opéra

(A suivre).

LE SOUPER DE BEAUCAIRE

Lorsque le général Carteaux, qui commandait l'armée envoyée par la Convention pour réduire la révolte fédéraliste du Midi, se fut emparé d'Avignon, le 26 juillet 1793, il envoya deux détachements occuper Beaucaire et Tarascon. Bonaparte, qui était alors capitaine au 4^e régiment d'artillerie et qui avait pris part au facile siège d'Avignon, fit partie du détachement de Beaucaire. Il se trouva dans cette ville le 29 juillet. C'était le dernier ou l'avant-dernier jour de la foire.

En dépit des événements terribles de cette année, qui se firent sentir à Beaucaire, comme

ailleurs, en dépit de la révolte fédéraliste qui mettait la Provence en guerre avec la Convention, en dépit de la guerre extérieure que la France avait à soutenir contre des ennemis qui l'attaquaient sur toutes ses frontières, la célèbre foire de Beaucaire ne s'en était pas moins tenue en 93, comme d'habitude. La statistique officielle des affaires qui s'y traitèrent nous manque pour cette année, ainsi que pour les deux qui suivirent, mais si, comme il est probable, les marchands y furent moins nombreux, la foire eut un visiteur de marque dans la personne du jeune Bonaparte.

Le futur empereur, dont on ne pouvait guère prévoir à ce moment l'étonnante destinée, était logé à l'hôtel du Luxembourg, installé dans un vaste et bel immeuble, voisin du champ de foire; l'hôtel a disparu, mais l'immeuble existe toujours; on y lit même encore très bien l'enseigne de l'hôtel. Le soir du 29 juillet, Bonaparte se trouva, à souper, ou, comme on dit aujourd'hui, à dîner, avec trois négociants, un de Nîmes, un de Montpellier, un de Marseille. La conversation s'engagea entre les convives sur la situation politique, et c'est cette conversation que Bonaparte rédigea et publia dans une brochure qu'il intitula : *Le souper de Beaucaire*. Elle parut quelques jours après, dans le courant du mois d'août, à Avignon, chez Sabin Tournal, qui rédigeait le *Courrier d'Avignon*. Grâce à l'amitié de Robespierre jeune pour Bonaparte, la publication se fit aux frais du trésor public. L'auteur n'était pas assez riche, en effet, pour payer de ses deniers cette dépense, bien qu'elle ne se soit élevée, croyons-nous, qu'à 300 francs. Il était si peu fortuné que, lorsqu'il quitta Avignon où il était demeuré quelque temps, il laissa 60 francs de dettes au Café Suisse, qui était tenu par le grand-père de Mme Worms-Baretta, l'actrice bien connue de la Comédie-Française.

On s'est demandé si ce souper de Beaucaire n'était pas un souper imaginaire, comme le Banquet de Platon. Il est cependant bien admissible que Bonaparte se soit trouvé à table avec des commerçants, qu'il ait causé avec eux et que la conversation ait roulé sur les événements du jour. Mais il est bien évident que Bonaparte n'a pas rapporté la conversation telle quelle, et qu'il l'a arrangée. Si bien même que souvent on a l'impression que les interlocuteurs de Bonaparte ne sont que des comparses, soit qu'il se fasse poser par eux les questions auxquelles il veut répondre, soit qu'il se décharge sur eux du soin de donner certaines explications et d'exposer certaines idées. Le commerçant nî-